

## ATTESTATION DE PARUTION

## COMMUNE DE MAZIERES DE TOURAINE

### Avis d'enquête publique

Par arrêté n° 037150240034 en date du 07 août 2024, le maire de Mazières de Touraine a prescrit l'ouverture de l'enquête publique portant sur la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de Mazières de Touraine dont les caractéristiques principales sont d'organiser le développement et la protection du territoire communal en fixant les règles d'urbanisme, en cohérence avec les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale du Nord-Ouest de la Touraine et avec les lois et réglementations en vigueur.

L'enquête publique se déroulera, dans la salle du conseil municipal à la mairie de Mazières de Touraine, **du mardi 01 octobre 2024 jusqu'au mardi 05 novembre 2024 inclus**.

A cet effet, M. Claude ALLIOT, inspecteur des installations classées en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, par le Président du tribunal administratif d'Orléans.

Le dossier d'enquête publique ainsi que le registre de requête pourront être consultés en mairie aux jours et heures d'ouverture (fermé le lundi, ouvert mardi et jeudi de 09h00 à 12h00 et ouvert mercredi et vendredi de 09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30) ou sur le site de la commune à l'adresse suivante : <https://www.mazieresdetouraine.fr/>.

Les observations pourront être adressées sur le registre d'enquête publique, par courrier (Mairie, 1 rue du Général Chanzy, 37130 Mazières de Touraine) ou par mail (à l'adresse [mazieresdetouraine@orange.fr](mailto:mazieresdetouraine@orange.fr)) à l'attention du commissaire enquêteur de manière à ce qu'elles puissent lui parvenir avant la clôture de l'enquête.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie, salle du conseil municipal, lors de ses permanences :

1ère permanence : **mardi 01 octobre 2024 de 9h à 12h**

2ème permanence : **mercredi 16 octobre 2024 de 13h30 à 17h 30**

3ème permanence : **samedi 26 octobre 2024 de 9h à 12h**

4ème et dernière permanence : **mardi 05 novembre 2024 de 13h30 à 17h 30.**

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie pendant une durée d'un an ainsi que sur le site internet de la commune ([www.mazieresdetouraine.fr](http://www.mazieresdetouraine.fr))

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête publique peuvent être demandées auprès de la commune de Mazières de Touraine, responsable du projet par mail ([mazieresdetouraine@orange.fr](mailto:mazieresdetouraine@orange.fr)) ou par courrier à l'adresse de la mairie (1 rue du Général Chanzy, 37130 Mazières de Touraine).

Cette annonce 0000071092-1 est commandée pour paraître sous réserve de conformité à son usage, au sein de :

**Support :** LA NOUVELLE REPUBLIQUE

**Édition :** Indre et Loire

**Département :** Indre-et-loire

**Date de parution :** 10/09/2024

Fait à Tours, le 28/08/2024

Le Président Directeur Général de NR Communication



**Pierre-Yves ETLIN**



Vérifier la validité de l'attestation avec votre code :

Votre code de vérification : aeTF6I4TF

Cliquez ici :

<https://digitalisation.actulegales.fr/#/aeTF6I4TF>

Pro-légales / NR Communication s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas les conditions générales de vente.

La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet la validation des éléments relatifs au contenu de l'annonce, mais n'en garantit pas sa composition.